

## CONSEIL RHÉNAN

Réunion de l'assemblée plénière  
le 18 juin 2012 de 10h à 12h30 à Riehen, Wenkenhof (Bâle-Ville)

### Procès-verbal

#### 1. Ouverture

##### **M. Helmut HERSBERGER:**

Mesdames et messieurs, au nom des membres du Bureau que vous voyez ici, je vous souhaite une cordiale bienvenue à la 29e séance plénière du Conseil Rhéнан.

Je salue en particulier une invitée qui se trouve pour la première fois parmi nous, Mme Bärbel SCHÄFER, présidente du Regierungspräsidium de Fribourg et présidente de la Conférence du Rhin supérieur.

Je salue aussi cordialement les conseillers nationaux Beat JANS et Eric NUSSBAUMER, le président de l'Association des Arts et Métiers de Bâle-Ville, Marcel SCHWEIZER en tant que représentant du monde économique, ainsi que le président du gouvernement du canton de Bâle-Ville, Guy MORIN, auquel je voudrais donner la parole sans tarder.

##### **M. Guy MORIN:**

Monsieur le président du Conseil Rhéнан, messieurs les vice-présidents, madame la présidente du Regierungspräsidium, monsieur le président du Conseil général, monsieur le président du parlement de canton (*Landrat*), messieurs les conseillers nationaux, chers invités, c'est un honneur pour moi de vous souhaiter une très cordiale bienvenue ici.

Comme vous le savez, l'Union Européenne traverse actuellement une période plutôt difficile. Plus que jamais, cette crise nous fait prendre conscience de notre forte interdépendance. Dans cette situation, quiconque penserait que, dans le cadre de notre coopération dans l'espace du Rhin supérieur et, en particulier, chez nous en Suisse, nous pourrions nous soustraire à ses conséquences et nous retirer sur ce qui serait une île de Cythère, ne fait pas une lecture correcte, à mon avis, de la situation.

Il est de fait qu'en raison de la crise de l'endettement dans la zone euro, la pression à la hausse sur le franc suisse se maintient et l'économie suisse connaît une situation de plus en plus difficile. Les scénarios n'excluent pas la possibilité d'une récession. Comme l'histoire l'a montré de manière répétée, en des temps pareils, le danger consisterait à se retirer dans sa tour d'ivoire. Il me paraît donc d'autant plus important pour nous, dans l'espace du Rhin supérieur, de contrer un tel développement et d'aller de l'avant en donnant le bon exemple.

Cela signifie également de rassembler toutes les forces en resserrant encore davantage le réseau de travail des différents organes transfrontaliers et en nous concertant, en particulier dans le domaine des transports, du développement économique, mais aussi en ce qui concerne les projets d'éducation et de recherche pour le bien des habitants.

La création de la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin supérieur a permis de faire un premier pas important au niveau de la coopération. L'étape suivante consistera en ce que le

pilier politique et les membres du Conseil Rhénan et de la Conférence du Rhin supérieur qui y sont représentés assument davantage de responsabilité pour rassembler les forces et représentent activement nos intérêts vis-à-vis de Bruxelles, de Paris, de Berlin et de Berne, ensemble avec les Eurodistricts et le Réseau des villes.

Du point de vue de la Suisse, je peux vous dire qu'avec la création de la Conférence métropolitaine de Bâle, début 2012, nous avons pu faire un grand pas en avant précisément dans cette question. Cette Conférence métropolitaine permet une nouvelle forme de concertation entre les acteurs du monde économique et de la société civile au niveau cantonal et communal, créant ainsi la base d'une représentation groupée des intérêts vis-à-vis de la ville fédérale de Berne. Cela ne profitera pas seulement à la région de Bâle, mais à l'ensemble de la Région Métropolitaine Trinationale.

Je prendrai volontiers l'exemple de notre message en matière de transports, mis à jour récemment, que nous avons envoyé aux parlementaires de la Confédération et communiqué au public. Autour du projet d'agglomération de Bâle, la Conférence Métropolitaine de Bâle a effectivement saisi la Confédération de différentes demandes d'ordre financier qui, si elles sont réalisées, auraient des répercussions positives bien au-delà des frontières nationales, pour l'ensemble de l'Alsace et la région du Bade. En font partie des projets comme entre autres l'électrification du trajet ferroviaire du Rhin supérieur ou le raccordement ferroviaire à l'EuroAirport.

Lors de l'élaboration de messages de cet ordre, il m'importe beaucoup qu'il y ait aussi une concertation avec les communes et régions allemandes et françaises voisines. Dans la Région Métropolitaine de Bâle, celle-ci est assurée par l'Eurodistrict Trinationale. Le District Trinationale de Bâle (ETB), créé il y a cinq ans, s'occupe principalement de questions d'aménagement du territoire, d'infrastructures de transports ainsi que, de plus en plus, de coopération au niveau de la société civile. Comme exemple concret, je voudrais évoquer l'IBA Bâle 2020 qui est soutenue par l'Union Européenne dans le cadre du programme Interreg et qui marquera l'image de notre agglomération par de nouvelles visions et impulsions pour des années à venir.

Je voudrais aussi souligner les progrès réalisés quant au prolongement de la ligne transfrontalière du tram vers Weil am Rhein et Saint-Louis, ainsi que les améliorations apportées au système tarifaire, ce qui a apporté des progrès aux usagers des transports publics transfrontaliers dans cette zone trinationale.

Enfin, dans le domaine de la société civile, je ne voudrais pas manquer d'évoquer les microprojets lancés récemment avec un financement totalisant 400 000 €, grâce auquel l'Eurodistrict Trinationale de Bâle soutient dès maintenant et jusque fin 2014 divers petits projets. Cela comprend des tournois, des expositions et des programmes d'échange d'associations ou d'autres regroupements, dont le but est de renforcer le sentiment d'appartenance trinationale dans notre région.

Sur cet arrière-plan, je suis heureux de ce que l'ETB prenne une importance croissante en tant que porte-parole des communes, ainsi que cela est démontré récemment par l'intérêt d'en devenir membre. En même temps, cela m'emplit également de confiance que, grâce à notre Eurodistrict et à la Conférence Métropolitaine de Bâle, nous pourrions continuer de fournir une contribution substantielle à la coopération et, dans ce sens, soutenir également le Conseil Rhénan et ses travaux

Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite une assemblée plénière intéressante et réussie ainsi que de continuer à vous engager en faveur de notre coopération transfrontalière.

### **M. HERSBERGER:**

En ma qualité de citoyen de Sissach, Bâle-Campagne, je suis particulièrement heureux de pouvoir saluer aujourd'hui une délégation importante venue du canton voisin de Bâle-Campagne avec, à sa tête, le président du parlement du canton (*Landrat*), Urs HESS et Urs WÜTHRICH, conseiller gouvernemental et ex-président de la Conférence du Rhin supérieur. Et je me réjouis aussi de la forte participation de l'Alsace; un jour après les élections législatives en France, cela ne va pas de soi.

Puis, je voudrais encore citer deux personnes parmi celles excusées. Dieter SALOMON, le maire de Fribourg (D) fait en ce moment route vers le sommet de l'environnement de Rio où il pourra peut-être faire encore plus bouger les choses que chez nous ici. Et les députés de cette région qui sont à la fois membres du Parlement Européen ont dû s'excuser eux-aussi, ce qui est clair quand le devoir les appelle à deux endroits différents en même temps.

Chers membres du Conseil Rhéan, chers invités, soyez tous cordialement bienvenus.

Depuis la création de la Région Métropolitaine Trinationale en décembre 2010, le regard du public se tourne de plus en plus vers nous. On attend de nous que nous agissions sur les choses de manière à ce que la vie des habitants s'en trouve facilitée et améliorée et ce, indépendamment des frontières existantes – cantonales, communales, départementales, du *Landkreis*, du *Regierungsbezirk* ou du *Land*. Cela constitue – vous le savez tous – un défi particulier, que nous relevons certes volontiers, mais qui nous fait toujours constater un fossé important entre les attentes et les réalisations. Les habitants de notre région attendent tout simplement des solutions simples et praticables, de préférence tout de suite. Cela suppose donc un travail politique efficace. Je vous prie de tenir compte de cette considération dans les avis que vous émettrez dans le 2h ½ à venir.

Nous nous trouvons ici – j'ai fait un petit calcul – dans l'épicentre de l'Europe, appartenant (déjà) à l'Europe sans être pour autant en Europe. Bien entendu, cela peut tout à fait changer, mais cela pourrait aussi rester tel quel. Et jusque là, nous chercherons des solutions et les mettrons en œuvre pour nous et pour nos voisins, sans considération des frontières nationales existantes, ni même des frontières de l'UE. Günter CETTINGER, commissaire aux questions énergétiques à Bruxelles, avait probablement raison lorsqu'il disait il y a quatre ans que la tâche des membres d'une instance comme le Conseil Rhéan était certainement la plus ardue et la plus ambitieuse pour un élu politique. Mais, chers collègues, nous restons confiants et grandissons avec notre tâche herculéenne...

Etant donné que cette année, pour la première fois dans l'histoire du Conseil Rhéan, un parlementaire issu d'une commune rurale du canton de Bâle-Ville se trouve être président du Conseil Rhéan, je voudrais saisir cette occasion pour vous montrer comment le canton de Bâle-Ville est structuré (diapo). Nous essayons de sortir un peu de l'ombre de la grande ville. Du point de vue de la superficie géographique, cela ne joue guère; les bans de Bettingen et de Riehen sont presque aussi étendus que la ville de Bâle. Mais la ville de Bâle compte 160 000 habitants, contre 20 000 pour Riehen et 1 200 seulement pour la seconde commune rurale, celle de Bettingen.

Je donne maintenant la parole au président de la commune de Riehen, Willi Fischer.

### **M. Willi FISCHER:**

Mesdames et messieurs, soyez cordialement bienvenus, ici au Wenkenhof, à un jet de pierre seulement de Bettingen, la commune de votre président. Riehen dont les 2/3 environ de son périmètre communal sont frontière nationale, n'entend pas son périmètre comme étant une frontière, mais comme une ligne de coopération dans la diversité.

Notre slogan est le suivant: « Riehen, une culture de vie », c'est-à-dire avant tout un habitat ouvert aux familles. Cela nous a permis de recevoir le label de l'UNICEF « Commune amie des enfants ». Mais Riehen est aussi un lieu mondial de la culture. Vous connaissez tous la Fondation Beyeler et le Musée Beyeler avec sa renommée internationale qui fait qu'en

moyenne un millier de personnes venues du monde entier se rendent tous les jours à Riehen pour s'adonner à l'art. Je vous le recommande donc et, en particulier, l'exposition exceptionnelle en cours de Jeff Koons qui comporte des installations spéciales.

Cependant, « Riehen, culture de vie » signifie également être une commune soucieuse de l'environnement. Nous avons été la première commune à se voir décerner le « European-Energy-Award » en or pour les efforts accomplis dans le secteur de l'énergie, et le fait que ce sujet soit aussi au cœur de vos préoccupations aujourd'hui est parlant.

Mais « Riehen, culture de vie » se rapporte aussi à la culture architecturale telle que nous la voyons ici à Wenken et en d'autres endroits. Les seigneurs de Bâle ont reconnu très tôt qu'il y avait avantage à mettre les résidences d'été extra muros à Riehen qui jouit d'une situation ensoleillée et, en plus, de vignobles tout en étant suffisamment proche de la ville. C'est pourquoi nous avons aussi notre propre vigne communale dont vous pourrez goûter le produit à l'apéritif. Le Wenkenhof est un exemple de résidence d'été comme nous en avons beaucoup. Wenken appartenait autrefois à l'abbaye Saint-Blaise. Lorsque Riehen alla à la ville de Bâle en 1522, le Wenkenhof devint propriété privée. Il le resta jusqu'au milieu du siècle dernier environ. Des personnages prestigieux de la classe dirigeante de Bâle, comme par exemple Alexander Clavel, étaient des familiers de cet endroit. C'était un homme généreux. Il légua d'une part cette propriété au canton de Bâle-Ville. D'autre part, il y a le nouveau Wenken avec la villa devant laquelle vous êtes passés, une fondation également ouverte au public; enfin, ici, la partie arrière, conçue comme un jardin anglais, avec d'anciens équipements équestres et ce manège, qui devint propriété de la commune de Riehen.

Je vous souhaite de vous sentir bien ici à l'occasion de votre session, comme vos célèbres prédécesseurs en ces lieux. La reine des Pays-Bas et l'empereur du Japon sont déjà venus au Wenkenhof. Je vous remercie de m'avoir invité parmi vous à assister à vos débats.

#### **M. HERSBERGER:**

Merci beaucoup à Willi FISCHER et à Riehen, merci aussi d'avoir pris en charge l'apéro riche qui aura lieu à l'issue de la réunion. J'ai encore deux annonces à faire: le président du Grand Conseil de Bâle-Ville, Daniel GOEPFERT, nous rejoindra tout à l'heure, et le président de la commune de Bettingen, Patrick GÖTSCH, nous fera l'honneur de sa présence un peu plus tard.

## **2. Approbation du procès-verbal du 21 novembre 2011**

Vous l'avez reçu. Nous n'avons pas eu de commentaires concernant d'éventuelles corrections, de sorte que je suppose que vous l'acceptez et que le procès-verbal est ainsi adopté. Merci beaucoup.

## **3. Actualités sur le travail de la Conférence du Rhin supérieur**

Bien que se trouvant encore dans le délai de grâce des 100 jours, Bärbel SCHÄFER n'a pas voulu manquer, non seulement de nous rendre visite, mais aussi de s'adresser à nous pour nous apporter les informations les plus récentes de la Conférence du Rhin supérieure, notre pendant pour les autorités nationales. Je me réjouis d'écouter ses propos.

#### **Mme Bärbel SCHÄFER:**

Monsieur le président Hersberger, mesdames et messieurs les députés, mesdames et messieurs, tout d'abord je vous remercie chaleureusement de m'avoir invitée aujourd'hui et de me donner la possibilité de vous faire état de la réunion du Bureau de la Conférence du Rhin supérieur qui s'est tenue vendredi dernier à Bad Säckingen.

C'est à dessein que nous étions en visite dans la région du haut Rhin supérieur, car le rayon de la Conférence du Rhin supérieur, comme aussi du Conseil Rhénan, s'étend bien au-delà

de Bâle, jusqu'au limites du canton de Schaffhouse. Vendredi, cher monsieur HERSBERGER, vous nous avez fait le rapport sur les questions d'actualité dans le travail du Conseil Rhénan. Cette année, nous nous rencontrerons régulièrement avec le porte-parole du pilier politique de la Région Métropolitaine Trinationale, Charles BUTTNER, pour travailler ensemble et nous concerter.

La nouvelle formule magique dans le Rhin supérieur s'appelle désormais « bonne gouvernance »; s'informer mutuellement sur ce qui se passe dans l'actualité (ou qui ne se passe pas), se renvoyer la balle pour les sujets, s'entraider, chercher entre pairs des solutions rapides et convaincantes. Je crois que nous sommes d'accord sur ce but. Nous devrions – et nous pourrions – définitivement exclure les doublons. Nous sommes en revanche heureux et reconnaissants pour chaque personne qui est prête à assumer un projet de manière responsable. Durant ma présidence de la Conférence du Rhin supérieur, c'est avec plaisir que je m'engage tout particulièrement en faveur d'une concertation étroite entre le Conseil Rhénan et la Conférence du Rhin supérieur ainsi qu'entre leurs groupes et commissions de travail.

Un coup d'œil jeté sur votre ordre du jour m'indique l'importance que vous accordez aux domaines de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. C'est la question du développement durable, mais aussi des emplois pour l'artisanat et de la protection de nos citoyens face aux prix de l'énergie en constante augmentation. Ce sont des thèmes que la Conférence du Rhin supérieur aimerait traiter, ensemble avec vous, comme un des enjeux dans les années à venir. A mon avis, il devrait s'agir là d'un thème permanent pour nos deux instances.

Mercredi dernier, cher monsieur RICHERT, vous avez rencontré à Strasbourg la ministre des sciences du Bade-Wurtemberg, Mme Theresia BAUER, pour un entretien au cours duquel vous avez examiné en particulier le travail du pilier sciences de la RMT. L'Offensive Sciences a permis de faire adhérer des chercheurs des deux côtés du Rhin et de les réunir autour de projets communs. Vous en parlerez certainement encore tout à l'heure, mais le domaine de la recherche sur les énergies pourrait bien se retrouver au centre des réflexions dans le cas d'une réédition de ce programme.

A Bad Säckingen, la Conférence du Rhin supérieur s'est longuement penchée sur le patrimoine naturel du Rhin supérieur, une des priorités de ma présidence. Le projet Ariena « Une nature, deux langues, un réseau », concilie une formation à l'environnement destinée aux jeunes avec l'acquisition de compétences linguistiques et la dimension interculturelle. Grâce au projet en préparation « Patrimoine naturel et identité », nous voulons montrer les plus beaux endroits de récréation dans le Rhin supérieur et les faire connaître aux gens comme lieux d'excursions.

Le projet « Rhin supérieur – Paysage européen de l'année 2013 » est préparé par les amis de la nature d'Allemagne, de France et de Suisse, travaillant à titre bénévole. Ce projet s'entend comme une contribution au pilier société civile et sa promotion se fait par des sentiers Natura proches de la frontière ou transfrontaliers, des journées de randonnée et des itinéraires cyclables trinationaux. Il attirera de nombreux visiteurs de toute l'Europe et aura certainement aussi des retombées économiques dans le secteur du tourisme.

Après quatre réunions, notre groupe d'experts « Pêche » a préparé et présenté le rapport que nous avons ici. A l'origine, il y avait une situation des plus concrètes. Un pêcheur français qui avait dérivé sur le Rhin a été appréhendé par les gardes de pêche allemands ; son matériel lui a été confisqué parce qu'il n'était pas en possession de la carte de pêche requise, du fait qu'elle n'est pas indispensable du côté français. Le but de ce travail est donc de parvenir à un examen de pêche reconnu de part et d'autre et à des cartes de pêche de validité transfrontalière. Là aussi, nous avons déjà fait un bon pas en avant dans la reconnaissance délibérée de certificats reposant sur une vérification des compétences.

Un ajustement mutuel des périodes où la saison de pêche est close est également prévu. Ces périodes diffèrent totalement de part et d'autre du Rhin. Or, il ne faudrait pas que les poissons soient obligés de savoir de quel côté ils doivent nager et quand. C'est donc un projet avec des conséquences tout à fait pratiques.

Le groupe d'experts « Tourisme » a présenté le projet « Upper Rhine Valley », un projet de l'ordre de 2 millions qui a produit un guide Michelin européen ainsi que beaucoup d'autres innovations et qui doit également être poursuivi. La coopération unique en Europe des 31 agences de développement touristique de la Région Métropolitaine (le nombre de nuitées est presque comparable à celui de la Toscane ou du Tyrol du Sud) génère tout de même 15% du PNB du Rhin supérieur. Pour ne citer que quelques points forts de ce vaste projet: présence sur des foires et salons en Chine, au Japon, en Inde, au Canada, arrivée prévue sur le marché brésilien et russe ainsi que des brochures, des dépliants, de la signalisation sur les autoroutes, des visites techniques pour les acteurs, des offres standardisées pour les organisateurs de voyages etc.

Les transports publics de voyageurs dans la zone transfrontalière font également partie des thèmes du Conseil Rhénan. Il y a suffisamment de voies ferrées transfrontalières, mais pas de tickets uniformisés. Le but poursuivi par ce groupe d'experts est, d'une part, d'élaborer des barèmes uniformes, de développer des tickets uniformisés – si possible, également des solutions combinées avec les tickets nationaux –, mais d'autre part, une tâche importante de ce groupe (qui a déjà des succès à son actif) consistera à faire en sorte que l'on puisse acheter des tickets (dans la mesure où ils existent) de chaque côté, dans chaque gare frontalière. Donc, les mots-clés sont pass européen ou carte scolaire vacances du Bade-Wurtemberg, pour ne citer que quelques exemples de tarifications.

L'action préventive et la promotion en matière de santé vont devenir un thème central dans les prochaines années. Un comité d'expert permanent du groupe de travail santé doit se pencher sur la question suivante : qui pourra encore se permettre des soins de santé si les frais d'assurance-maladie continuent de grimper? Comme dans le cas de sujets comme l'environnement ou le développement durable, le thème de l'assurance maladie et de la prévention doit encore faire son chemin dans les esprits. Nous disposons d'exemples de bonnes pratiques : il convient de les travailler et de les relier à la recherche.

Sous le titre „Davantage de perspectives pour ton cerveau“, nous voulons accrocher les élèves de 17 à 18 ans au moment où ils préparent leur bac afin d'attirer leur attention sur les cursus transfrontaliers. Seuls 200 étudiants sur les 170 000 du Rhin supérieur déploient une activité transfrontalière. En septembre aura lieu la manifestation pilote à Oberkirch. Une présence sur Internet devrait être possible dès cette semaine. Sous ce slogan, nous aimerions pallier bien en amont la fuite des cerveaux et provoquer son contraire: un *brain gain* au lieu d'un *brain drain*.

La réunion de la Commission intergouvernementale tripartite a eu lieu le 23 mai à Sissach. Conformément à l'accord entre les gouvernements allemand, suisse et français, la conférence intergouvernementale est un organe de cette instance mise en place en 1975. Sans entrer dans les détails, rappelons que c'est là que nous pouvons soumettre les problèmes qui ne peuvent trouver de solution que nationale; et nous sommes heureux de disposer ainsi d'un lien direct avec nos capitales. Tout à l'heure, M. BUTTNER vous parlera davantage du travail de la RMT et du prochain Congrès tripartite de la société civile qui aura lieu le 27 juin à Landau. Nous ne voudrions d'ailleurs pas manquer de vous réitérer notre cordiale invitation à ce congrès.

Permettez-moi de clore ce bref rapport par la remarque suivante: la Conférence du Rhin supérieur a besoin du Conseil Rhénan, de ses conseils, de son appui politique et de son accompagnement. Je vous remercie très chaleureusement pour votre engagement en faveur de la coopération transfrontalière dans le Rhin supérieur et de la Région Métropolitaine Trinationale. Je me réjouis de coopérer avec vous à l'avenir.

#### **4. Point d'actualité de la Région Métropolitaine du Rhin Supérieur**

##### **M. HERSBERGER:**

Charles BUTTNER, le porte-parole de la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin supérieur (RMT) va nous informer sur les derniers développements de la Région Métropolitaine Trinationale que nous avons créée pour être un toit – je ne dirai pas comme une organisation faitière - , mais bien comme un toit pour le Conseil Rhénan, la Conférence du Rhin supérieure et les différents piliers de la coopération. Nous ne voulons pas créer de nouvelles structures, mais faire un usage optimal de celles qui existent.

##### **M. Charles BUTTNER:**

Je voudrais d'abord vous dire que je vais accomplir mon rôle de porte-parole de la RMT avec beaucoup de modestie, mais aussi avec beaucoup de volonté.

Je voudrais rappeler brièvement que la Région Métropolitaine du Rhin supérieur porte ce nom, qu'elle recouvre effectivement la Conférence du Rhin supérieur, et le Conseil Rhénan par exemple, et de multiples commissions. Il faut que tout cela puisse parler à notre population. Il faudra donc que nous donnions plus de cohérence. Et là, juste un appel : je constate que chez nous en Alsace « Région métropolitaine du Rhin supérieur » est un jargon que peu de gens comprennent et qu'il nous faudrait peut-être tous ensemble trouver un nom – comme je l'ai dit vendredi à la Conférence du Rhin supérieur – plus sexy, qui parle mieux à tous les habitants de cette vallée du Rhin.

Cette région métropolitaine comporte quatre piliers et c'est probablement à travers eux que nous nous adressons d'abord et faisons des actions envers notre population. Dans le cadre du pilier sciences, l'Offensive Sciences a été lancée le 11 octobre 2011. Sept projets ont été déposés. Un dossier complet de candidature pour chacun a été recueilli auprès du secrétariat Interreg. Donc, voilà un pilier sciences qui se concrétise dans des actions au plus près du terrain.

Pour le pilier Economie, je voudrais souligner ce qui est la réussite d'Helmut HERSBERGER qui s'était engagé afin que la Suisse du Nord-Ouest s'y intègre. Aujourd'hui les sept CCI du Rhin supérieur et quatre entreprises suisses se sont accordées pour créer un poste de coordonnateur de l'Economie avec l'aide d'une subvention Interreg. La personne recrutée devrait être installée à Kehl. Il ne s'agit pas de mettre une structure supplémentaire en place, mais une coordination en cohérence.

Pour le pilier Société civile, l'enjeu du Congrès Tripartite qui se réunira le 27 juin 2012 à la *Jugendstil-Halle* de Landau sera d'apporter des réponses concrètes aux demandes citoyennes exprimées lors des trois forums citoyens organisés en 2010 et 2011.

Il s'agira également de trouver les moyens de pérenniser les échanges entre la société civile et les institutions transfrontalières, de permettre aux citoyens qui le souhaitent de s'impliquer dans le Rhin supérieur. C'est donc un enjeu énorme et ce dialogue permettra de mieux ancrer le fait transfrontalier dans l'esprit de nos populations de part et d'autre du Rhin.

Enfin, pour ce qui est du pilier politique, je voudrais revenir sur les différentes priorités fixées en 2012. Tout d'abord, la gouvernance. Nous avons déclenché des travaux depuis quelques mois. Ils devraient aboutir à différents scénarii de gouvernance pour le Rhin supérieur. Ils seront présentés en Comité politique le 18 septembre 2012, que nous réunirons à Colmar.

Chaque instance, dont vous êtes ici les représentants, membre du Comité politique, devra faire valider un des scénarii, sachant que ces travaux extrêmement ambitieux ont pour objectif d'apporter de la lisibilité, de la cohérence, plus d'efficacité dans l'articulation des instances transfrontalières. Beaucoup d'entre nous savent que réunir encore et encore des commissions qui ne se rencontrent pas, n'échangent presque pas, c'est peut-être un manque de cohérence, et peut-être d'ambition. C'est un sujet extrêmement difficile quand on

a des instances constituées comme ici, de voir comment nous pouvons travailler. Je vais le dire à la place de nombreux collègues présents : nous aurions besoin de voir une meilleure articulation et cohérence entre la Conférence du Rhin supérieur et le Conseil Rhénan. D'aucuns disent : pourquoi ne se réunirait-on pas la même journée ?

En tout cas, il faut que nous trouvions des réponses nouvelles pour une meilleure articulation, sachant que chacun comprend bien aussi qu'il faut un rôle législatif, politique – c'est plutôt le Conseil Rhénan et puis, un rôle exécutif – c'est plutôt la Conférence du Rhin supérieur.

En ce qui concerne la communication dans la RMT, le site lancé en novembre 2011 recense déjà 7 500 visites, avec aussi des visites de tous les quatre coins d'Europe. Nous avons aussi de nombreux supports de communication tels des flyers etc. qui sont en cours d'élaboration. Citons aussi le projet de panneaux de signalisation sur les principales routes du Rhin supérieur qui informe les citoyens qu'ils entrent dans la Région Métropolitaine du Rhin supérieur — en espérant qu'on trouve un nom plus simple que celui-ci. Ce projet est actuellement à l'étude et une rencontre avec le Club de la presse de Strasbourg, avec votre porte-parole, ses homologues allemand et suisse, est prévue début septembre 2012.

Il y a aussi un projet cher qui a été proposé par Willi STAECHELE lors de nos récentes réunions de travail pour mieux faire rentrer par la communication cette région métropolitaine dans nos populations, c'est peut-être de commencer à informer les maires du Rhin supérieur pour leur faire connaître les objectifs, les avancées de cette Région Métropolitaine avant la fin de l'année 2012.

En ce qui concerne le sport – un des grands vecteurs de rassemblement de la population – je voudrais juste évoquer le projet de mise en œuvre d'un événement qui prendrait la forme d'un championnat U15 (pour les jeunes de 15 ans). On mettrait en place un genre de championnat européen. Nous travaillons déjà avec la Ligue d'Alsace de Football qui a de nombreux partenaires en Suisse et en Allemagne, qui ont commencé à créer cela. Je voudrais attirer votre attention sur ce fait afin que nous, les politiques, nous puissions apporter un soutien fort auprès des instances organisatrices. Cela faciliterait l'organisation in fine de l'événement dans une de nos grandes villes du Rhin supérieur, c'est-à-dire le tournoi final.

Nous sommes évidemment une région d'Europe, probablement la plus regardée en Europe, parce qu'elle est exemplaire. Nous avons aussi à la promouvoir. Ainsi, une rencontre avec les Eurodéputés du Rhin supérieur aura lieu le 10 septembre. Elle a connu par deux fois déjà un bon succès avec une participation forte des Eurodéputés

Nous participerons aussi aux Open Days le 11 octobre à Bruxelles. Et une rencontre avec le commissaire européen, M. Johannes HAHN, en charge de la politique régionale, devrait avoir lieu prochainement, sachant que nous évoquerons l'avenir du fond Interreg pour la période 2014-2020.

Ensuite, pour ce qui est de la coordination entre les piliers, rappelons que nous avons eu en février une première rencontre technique de concertation entre les quatre piliers de la Région Métropolitaine à Colmar. Et puis, le 10 décembre 2012, nous tiendrons une réunion de tous les porte-parole et hauts représentants – toujours à Colmar – et je les y inviterai.

Enfin, je vais rapidement revenir sur la réunion de coordination du 8 juin 2012 au cours de laquelle nous nous sommes retrouvés avec Mme SCHÄFER et M. HERSBERGER pour aborder ces sujets, notamment la mise en œuvre d'une stratégie de lobbying auprès des institutions européennes, pour que le financement actuel soit pérennisé. Et la question du raccordement ferroviaire de l'EuroAirport ainsi que celle du 13<sup>e</sup> Congrès tripartite y ont été largement travaillées.



Voilà mon rapport sur les points de vue. Nous nous sommes accordés sur les objectifs généraux à atteindre : meilleure cohérence, meilleure lisibilité des instances pour une plus grande rationalisation des efficacités des actions mises en œuvre, et puis la nécessité d'un affichage du Rhin supérieur vers l'extérieur. Et donc la nécessité de trouver une meilleure accroche avec nos populations par un titre qui l'évoque mieux.

Si vous avez le souhait de réagir à ce programme, je serais particulièrement heureux de vous entendre.

## **5. Rapport sur les résolutions en cours**

### **M. HERSBERGER:**

Autrefois, nous adoptions des résolutions sans trop nous préoccuper de leurs résultats. Si nécessaire, nous faisons suivre une résolution d'une deuxième. Maintenant, nous aimerions organiser un suivi systématique de nos résolutions, car l'expérience a montré que, passé l'euphorie initiale et les avis favorables, le risque de voir les choses se perdre dans les sables sans que des mesures concrètes soient mises en œuvre est toujours présent. C'est pourquoi, je voudrais rapidement passer en revue avec vous les résolutions les plus importantes de l'année passée.

#### **5.1. Centrales nucléaires**

Une résolution qui a suscité beaucoup d'attention a été celle de juin 2011 sur les centrales nucléaires, dans laquelle nous avons demandé que les huit centrales nucléaires – qui se trouvent sur le territoire du Rhin supérieur ou à proximité immédiate – soient évaluées et comparées selon des critères identiques et que l'on en tire les conséquences afin de déterminer quelles centrales fermer et lesquelles poursuivre. Cette résolution est tombée sur un sol fertile ; les gouvernements ont réagi unanimement de façon positive, mais l'étude transversale, les résultats des tests de contraintes, ne sont pas encore disponibles.

Deuxièmement, nous avons exigé que le plan de catastrophe soit organisé de manière trinationale. Quiconque a eu l'occasion de vivre l'exercice de simulation « Seismo » en mai 2012 aura pu constater qu'il existe encore un énorme potentiel pour coopérer davantage. La France, plus exactement l'Alsace, n'y avait pas participé pour diverses raisons. Quant à la coordination entre la Suisse et l'Allemagne, elle ne serait guère à la hauteur d'un véritable test de contrainte en cas d'incident atomique.

Nous maintenons ces deux revendications. Cela va probablement nous amener à la prochaine réunion plénière, car nous ne disposons pas des données actuellement.

#### **5.2. Diversité des espèces**

La résolution concernant la préservation et le développement de la diversité des espèces grâce à la création de couloirs naturels entre les différentes zones de protection naturelle a également été bien accueillie. Sa mise en œuvre nécessitera toutefois encore quelque temps.

#### **5.3. Droits de plantation de la vigne**

Nous reprendrons la résolution sur les droits de plantation de la vigne au point 7 de l'ordre du jour. Il s'agit d'une décision de l'UE, datant de trois ans, que nous remettons en cause. Mais Daniel HOEFFEL nous en parlera encore de façon détaillée.

#### **5.4. Raccordement ferroviaire de l'EuroAirport**

L'EuroAirport a aussi donné lieu déjà à une nouvelle version d'une résolution. Nous aimerions enfin réaliser le raccordement ferroviaire à l'EuroAirport. Nous pensons que nous

avons suffisamment évalué et examiné la situation. Nous devons passer aux actes et, en ce sens, l'annonce du retrait du Bade-Wurtemberg, bien que formulée avec circonspection, a été quelque peu troublante. Nous avons aussi entendu que nous devons prendre garde maintenant à ce qu'il n'y ait pas d'alliances « pas catholiques » ou qu'il s'ensuive à nouveau, pour les raisons les plus diverses, des rivalités. Mais nous traiterons cela à part.

## **5.5. Fondation culturelle**

La proposition de créer une fondation trinationale a donné lieu à des réactions plutôt critiques dans la mesure où le Bade-Wurtemberg et le canton d'Argovie se sont prononcés de manière assez critique sur ce modèle de financement. C'est pourquoi ce projet ne sera pas poursuivi pour le moment.

C'était là un rapport succinct sur les résolutions de l'année dernière et la situation actuelle.

Avant de passer aux nouvelles résolutions, nous aimerions recevoir quelques inspirations. Je salue Eric NUSSBAUMER, membre du parlement national de la Suisse et président de la commission « Environnement, Aménagement du Territoire, Energie » du Conseil national. Il a travaillé de nombreuses années en tant que gérant d'une société coopérative de l'énergie et s'occupe d'énergies alternatives depuis plus longtemps que la plupart d'entre nous. De plus, c'est un homme de terrain. Je le remercie de nous permettre de jeter un regard dans sa boule de cristal pour y lire l'avenir des énergies renouvelables.

## **6. La transition énergétique**

**Exposé: « Quelles sont les alternatives qui vont s'imposer? »**

### **M. Eric NUSSBAUMER:**

M. le président, mesdames et messieurs les membres du Conseil Rhénan, chers invités, je voudrais tout d'abord vous remercier chaleureusement, non pour le sujet que vous m'avez posé, mais pour votre invitation, car il n'est pas très facile pour des représentants de la vie politique de s'aventurer dans le domaine des prophéties. C'est pourquoi, je ne pourrai certes pas vous donner la réponse à la question de savoir quelles seront les énergies alternatives qui s'imposeront.

Je ne voudrais cependant pas manquer de montrer que la région du Rhin supérieur nous offre la meilleure leçon de choses qui soit, nous permettant de voir quelles nouvelles techniques de valorisation de l'énergie pourraient s'imposer un jour. La question « Quelles sont les alternatives qui vont s'imposer? » appelle, à mon sens, une réponse simple: cela dépend uniquement et entièrement des conditions économiques générales, qui sont le fait des politiques européenne, nationale, mais aussi régionale dans le bassin du Rhin supérieur.

Pourquoi donc existe-t-il plus d'installations photovoltaïques en Allemagne qu'en Suisse? Pourquoi construit-on à Homburg, en Alsace, des bâtiments tertiaires avec des toitures uniquement en photovoltaïque? Non, ce n'est pas parce que le soleil brille davantage dans le Sud du pays de Bade qu'en Alsace ou dans la Suisse du Nord-Ouest. Non, la seule raison tient au cadre économique général qui préside aux investissements privés dans ce secteur. Depuis des années – vous ne l'ignorez pas –, ces conditions sont déterminées par une politique plus favorable en Allemagne que dans les autres parties de la Région métropolitaine. J'ai eu moi-même à réaliser et à développer, au cours de ma carrière professionnelle, des investissements dans des projets d'énergies renouvelables dans les trois pays qui composent le bassin du Rhin supérieur. Cela comprenait des éoliennes en Forêt-Noire, de petites centrales hydroélectriques dans les Vosges et des centrales solaires dans les trois pays. Pourquoi avons-nous fait cela? La réponse est simple: les capitaux d'investissement vont là où les conditions générales sont fiables, caractérisées par du long-terme et suffisamment attrayantes sur le plan économique. La problématique de l'énergie et du climat va montrer si notre système d'économie de marché est assez efficace pour

s'avérer en mesure de corriger les dérives en matière de consommation des énergies dont il est responsable, et ce, par des modifications des conditions générales.

Et, bien sûr, je pourrais continuer de vous exposer que la valorisation de l'énergie solaire dans le bassin du Rhin supérieur possède un potentiel considérable et que nous serions mal avisés de perdre de vue la géothermie précisément dans notre région. Et que l'énergie éolienne et la biomasse pourront fournir leurs contributions. Ce serait faire des estimations de leurs potentiels, ce serait définir des objectifs et des ordres de grandeur, mais dont la réalisation dépendrait en définitive toujours des conditions économiques fixées. Cela ne dépend évidemment pas des potentiels, mais au bout du compte des conditions générales, lesquelles sont déterminées par des choix politiques.

C'est pourquoi je voudrais seulement rappeler quelques points qui pourront être utiles pour configurer le cadre économique général et donc, la transition énergétique

## I. Citer les véritables coûts

Nos systèmes énergétiques sont fondés sur un signal de prix erroné. L'exploitation de ressources épuisables ne se reflète pas dans les prix du pétrole ou du gaz. Les facteurs de risque liés à l'utilisation de l'énergie nucléaire ne sont pas internalisés dans le prix de celle-ci. Les conséquences de ces frais externes non internalisés sont, à long-terme, des signaux de prix fixés de façon erronée. Quiconque cite aujourd'hui les coûts véritables, bâtit effectivement une politique énergétique susceptible d'avenir. Plus nous réussissons à faire cela au niveau international, mieux cela vaudra, car il faut, à mon avis, que la compétition entre des sites industriels ou économiques préjudiciables à l'environnement ainsi que la gestion des énergies sur la base d'énergies non renouvelables prenne fin.

Cela fait déjà des années que l'Académie suisse des sciences techniques a écrit dans son document de référence sur la question de l'énergie: « *La Suisse et le monde sont placés devant de grands défis dans le secteur énergétique. La stabilisation du climat exige d'abandonner rapidement les énergies fossiles. En outre, il ne sera bientôt plus possible d'accroître la production de pétrole conventionnel et de gaz naturel pour couvrir une demande en hausse. Au bout du compte, peu importe lequel de ces problèmes sera le plus urgent et le plus grave. Les deux aspects exigent une action décidée, car un changement fondamental dans la manière d'utiliser les énergies requiert au moins plusieurs décennies.* » La valorisation efficiente de l'énergie, de même que les sources d'énergie renouvelables, doit devenir plus attractive sur le plan économique. C'est pourquoi les frais externes devraient se refléter davantage sur les prix de l'énergie.

A cet égard, les frais des applications énergétiques ne comprennent pas seulement le coût de l'impact des polluants atmosphériques, le coût du risque et des conséquences de l'énergie atomique ou les coûts externes des sources d'énergies renouvelables, certes minimales – cependant existants –, toutes choses à considérer; mais aussi les frais entraînés par l'adaptation au changement climatique et par les dommages qui y sont liés. Ces frais-là doivent également être pris en compte. Or, ils n'ont que peu été examinés jusqu'à présent. Or, pour nos trois pays, notamment dans les régions montagneuses le long des cours d'eau, pour le tourisme et pour la gestion des énergies, ils seront considérables.

Il peut être tenu compte des frais externes de diverses manières, par exemple au moyen de taux d'imposition fiscale différenciés ou par la mise en place de systèmes de commercialisation des émissions. Encore la prise en compte des coûts externes dans les prix de l'énergie doit-elle s'accompagner de réglementations techniques sévères, en particulier dans le secteur du bâtiment et pour les produits de grande consommation.

## II. La transition énergétique doit se faire rapidement pour des raisons éthiques

Quand j'étais jeune ingénieur, j'avais lu un livre aux USA qui portait le titre très prometteur de « Energy Ethics ». La question de l'éthique se présente à nous dès lors qu'il s'agit d'évaluer

les risques, d'exploiter les ressources et aussi quand il est question de la répartition équitable des énergies entre le nord et le sud. En tant qu'homme politique suisse j'avais donc suivi avec intérêt, il y a plusieurs mois, le débat sur l'énergie nucléaire en Allemagne. Tout d'un coup, il était question d'éthique. Je cite (la Commission d'éthique): « *À la racine du conflit sur l'énergie nucléaire, on trouve des divergences d'opinion irréconciliables quant à la manière de gérer une éventuelle catastrophe nucléaire majeure.* »

Depuis toujours, une position de refus catégorique et une position consistant à relativiser les choses s'affrontent. Une passerelle de compréhension entre les opposants et les défenseurs de l'énergie nucléaire a pu être formulée ainsi: « *D'un point de vue pratique, les deux positions de principe sur l'énergie nucléaire aboutissent à la même conclusion, à savoir d'arrêter l'exploitation des centrales nucléaires promptement à mesure que leur rendement peut être remplacé par des énergies de moindres risques selon leur compatibilité écologique, économique et sociale.* »

Il existe des alternatives. La politique énergétique, de nos jours, n'est pas exempte d'alternatives. Les scénarios techniques de fermeture de centrales nucléaires de la Suisse le montrent aussi. A partir du moment où quelque chose n'est plus dénué de toute solution alternative, une appréciation des risques fondée sur l'éthique doit mener à la conclusion qu'une société doit rechercher et emprunter le chemin qui comporte le moins de risques. Bien des organes politiques – notamment dans l'espace du Rhin supérieur – ont compris que ces solutions alternatives étaient faisables. Leur élaboration comme aussi leur mise en œuvre ne sera toutefois pas une promenade du dimanche. Toute la société sera mise à contribution et il faudra résoudre des conflits d'objectifs. Mais ce qui sera décisif, c'est que nous soyons toujours prêts à choisir promptement le chemin qui comporte le moins de risques. Il y a un minimum de sens éthique, mesdames et messieurs, à préserver.

### III. La transition énergétique sous l'aspect des opportunités économiques

Vous connaissez le débat. On passe beaucoup de temps à justifier le fait que la stratégie d'approvisionnement en énergies qui a été celle des économies prospères jusqu'à présent serait la bonne pour des raisons qui tiennent aux coûts. Etant donné la concurrence entre les sites de production, on serait contraint de miser sur la fourniture énergétique la moins chère. Cette façon de voir est fautive, à mon avis. Les gagnants de la transformation écologique de nos coutumes économiques – appelez-la *économie verte* si vous le voulez –, seront les économies nationales qui se seront engagés très tôt et avec détermination sur cette voie. Dans un marché mondialisé, elles pourront bénéficier des effets nets sur l'emploi. De plus, je ne voudrais pas manquer de dire que l'amélioration de l'efficacité énergétique dans le secteur du bâtiment, par exemple, dégagera des potentiels considérables de valeur ajoutée sur le plan national. Par conséquent, il est juste de comprendre la transition énergétique comme une opportunité pour les économies nationales et de la poursuivre de manière déterminée dans une perspective de long-terme. En Suisse, nous sommes confrontés pour la première fois à une stratégie énergétique 2050 du Conseil fédéral. Cela paraît bien loin de la vie présente ! Les opposants à une telle stratégie ne se gênent d'ailleurs pas pour se moquer de ce que le Conseil fédéral ne puisse pas encore dire à quoi ressembleront les mesures en 2035. Il est vrai que personne n'en sait trop rien, mais ce qui compte dans cette transformation, c'est que les objectifs à long-terme soient identifiés et poursuivis avec détermination. C'est pourquoi je soutiens la position du Conseil fédéral dans ses efforts à poursuivre ces objectifs à long-terme en matière de politique énergétique.

### IV. Il n'y a pas de voie royale, hormis celle d'accroître l'efficacité énergétique et de développer les énergies renouvelables

Sur quoi faut-il miser? Qu'est-ce qui va s'imposer? Pourquoi n'y arrivons-nous pas simplement par la géothermie? Et ne pourrait-on pas faire encore bien davantage au moyen de la biomasse? La recherche d'une voie royale est omniprésente –, seulement, elle n'existe pas, cette option technologique qui résoudrait tout. La transition énergétique n'existe qu'en tant que voie d'innovation. Cette voie de l'innovation a pour noms efficacité énergétique et

énergies renouvelables. C'est sur ces deux terrains que réside notre avenir. Vouloir chercher une option énergétique qui soit la panacée est une erreur. En tant qu'hommes et femmes politiques, nous devons réussir à réveiller l'esprit d'innovation de nos ingénieurs et de nos techniciens au moyen de réglementations adéquates. Les acteurs du marché doivent savoir qu'ils seront récompensés d'avoir misé sur un accroissement de l'efficacité énergétique et sur une valorisation plus intensive des énergies renouvelables. C'est pourquoi il est juste d'introduire des taxes d'incitation croissantes sur les combustibles et les carburants fossiles; il est juste de renchérir les droits d'émission des centrales à combustibles fossiles et juste de faire arriver à son terme la durée de vie des centrales nucléaires. Car elles obstruent la voie qui mène à un avenir fait de moins de risques, de plus d'efficacité et de renouvellement.

Nous entendons toujours dire ceci: la fourniture en énergies renouvelables à 100% est encore possible pour ce siècle. La science a déjà confirmé cette vision par de nombreuses études –, mais elle ne cesse d'attirer notre attention sur le fait que cela ne pourra réussir que si nous mettons en œuvre ces potentiels d'amélioration considérables en matière d'efficacité et de valorisation des énergies. C'est pourquoi des normes plus sévères pour le secteur du bâtiment doivent suivre rapidement. Nous savons construire des maisons à énergie zéro, nous savons construire des maisons à énergie positive. Ce que nous savons faire sur le plan technique, nous devrions l'exiger sur le plan politique.

#### V. La transition énergétique réussira grâce à la sécurité d'approvisionnement et à la participation des citoyens

Concevoir la transition énergétique des années à venir est, à mon sens, un défi plus important à relever que celui de trouver une majorité politique pour une décision significative. Le processus politique qui équivaut à un marathon débute seulement maintenant. Pendant cette course, nous ne devrions pas oublier que les gens ne participeront que s'il y a, au bout du chemin, un approvisionnement sûr en énergies. Si nous ne réussissons pas à concevoir les mesures nécessaires en parallèle, de manière à ce que l'extension des réseaux, le développement de centrales à énergies renouvelables et l'amélioration de l'efficacité énergétique nous mènent à une politique énergétique fiable, nous serons perdants. J'ai pu apprendre de la politique énergétique allemande des deux dernières décennies que la participation des citoyens est capitale pour le succès. Cela peut paraître étrange d'entendre cela de la bouche d'un Suisse bercé par la démocratie directe. En réalisant des projets énergétiques transfrontaliers avec la participation de nos citoyens, nous devrions continuer de rassembler des expériences communes et intensifier nos échanges.

Permettez-moi de clore mon exposé par un bref avis sur votre projet de résolution « Saisir les opportunités en matière d'énergie dans la région du Rhin supérieur ». Je remercie le Bureau pour ce projet qui reprend des points essentiels de la coopération transfrontalière, nécessaires à la réussite de la transition énergétique. Dans le bassin du Rhin supérieur, nous connaissons tous très bien l'énergie hydroélectrique.

En tant que fournisseur de courant électrique, les Services Industriels de Bâle (IWB) sont très bien positionnés avec 100% d'énergies renouvelables. Ils possèdent également des participations dans des centrales hydroélectriques et des stations de pompage-turbinage. D'autres fournisseurs d'énergie en Alsace, dans le sud du Bade, dans la région, font des efforts pour parvenir à un approvisionnement sûr pour l'avenir. Selon moi, le bassin du Rhin supérieur se prête bien à devenir le centre d'un approvisionnement réalisé à 100% avec des énergies renouvelables. C'est une opportunité dont nous devrions vraiment nous emparer au niveau de la coopération transfrontalière.

Il est bon d'avoir cité nominativement quelques projets de recherche dans la résolution. Songez toutefois au moment de voter sur cette résolution que les conditions économiques favorables à une efficacité énergétique accrue et à davantage d'énergies renouvelables ne se résument pas à quelques applications ou technologies isolées, mais que nous embrasser toute la palette des possibilités. La diversité fait la richesse de notre région le long du Rhin

supérieur. – La diversité des moyens technologiques et sociaux ainsi que les réglementations et les incitations qui en découlent nous apporteront la transition énergétique.

#### **M. HERSBERGER:**

Nous sommes impressionnés par tout ce savoir concentré d'un spécialiste et, du point de vue de Bâle, je me suis particulièrement réjoui de voir que quelqu'un ose lever le doigt pour dire que la géothermie existe toujours. Même si nous avons en cela comme une tache blanche dans notre champ de vision. Si la question posée à Eric NUSSBAUMER a été difficile, elle le sera peut-être encore plus maintenant. Nous accueillons M. Alberto ISENBURG, directeur de l'Office de l'énergie et de la protection de l'environnement de Bâle-Campagne et président du groupe de travail « Protection du climat » de la Conférence du Rhin supérieur. Monsieur ISENBURG, quelles sont les opportunités de la transition énergétique pour la région du Rhin supérieur ?

**Exposé: « La région du Rhin supérieur est-elle prête pour un avenir fait d'énergies renouvelables ? »**

#### **M. Alberto ISENBURG:**

Monsieur le président, mesdames et messieurs, je voudrais dans ce bref exposé répondre à la question suivante: la région du Rhin supérieur est-elle prête pour un avenir fait d'énergies renouvelables? Je peux tout de suite y répondre par la négative. Mais nous sommes en chemin et sur le bon chemin. D'emblée : pourquoi ne sommes-nous pas tout à fait prêts ? Parce que la coopération transfrontalière – j'y suis actif depuis douze ans entretemps – nécessite d'une part des décisions, des résolutions et des stratégies, toutes choses que nous avons déjà eues. Et, d'autre part, des gens. Des gens qui rassemblent les autres et les connectent entre eux, face aux grands défis auxquels nous allons être confrontés avec la transition énergétique.

Le bassin du Rhin supérieur est une entité climatique, délimitée par les Vosges, la Forêt-Noire, le Jura. Néanmoins, sur le plan de la logique économique ce n'est pas une entité. Dans cette région, nous avons des frontières politiques, mais en 2006 déjà nous avons recensé les premiers chiffres et constaté que nous consommons évidemment des quantités énormes d'énergie. Les coûts en sont exorbitants. Nous produisons aussi des émissions de CO2 en conséquence. J'ignore, après les élections françaises, si la France maintiendra le nucléaire. Quoi qu'il en soit, nous devons retenir ceci: la politique énergétique est un des piliers de la politique et tant que nous aurons nos frontières, elle sera considérée partout comme une compétence souveraine et comportera donc des différences. Cela se reflétera certainement au niveau des législations et des mises en œuvre. Nous pouvons toutefois procéder ensemble à une certaine harmonisation.

En décembre 2006, la Conférence du Rhin supérieur a signé sa propre stratégie transfrontalière en matière d'énergie. Il a même été dit que le bassin du Rhin supérieur devrait devenir une région-modèle et exercer son rayonnement sur d'autres régions en Europe. Et, à l'époque, en 2006 – donc longtemps avant Fukushima – il a également été dit que les technologies efficaces et les énergies renouvelables devraient être encouragées et les émissions de CO2 réduites en conséquence.

Tout repose toujours sur ces trois piliers bien connus: les économies d'énergie, qui consistent à consommer moins (même en cas de transition énergétique rationnelle), une efficacité accrue et des énergies renouvelables. Le Rhin supérieur possède des énergies renouvelables en masse. Mis à part une usine marémotrice – du fait que nous n'avons pas de mer –, nous avons presque tout: nous avons du soleil, de l'énergie hydroélectrique et même des stations de pompage-turbinage –, le lac Blanc et le lac Noir dans les Vosges. Quiconque y a déjà fait une randonnée sait que les constructions ne datent pas d'hier. Cela a également coûté quelques vies humaines. A l'époque, c'était une œuvre pionnière. Nous avons déjà réalisé de la géothermie autrefois à Soultz-sous-Forêt; cela fonctionne plus ou moins bien. À Bâle, malheureusement pas, mais peut-être cela reviendra-t-il un jour. Nous avons déjà des installations de biogaz en place. Le bois est très utilisé et il

ne faut pas oublier les déchets, c'est-à-dire les usines de traitement des ordures. A titre d'exemple: la ville de Bâle produit les trois-quarts de son énergie par l'incinération des ordures.

J'ai extrait ce graphique (diapo 7) récemment du journal *Süddeutsche Zeitung*. Il montre le réseau fluvial de l'Europe. La Suisse en fait partie. Les régions de part et d'autre du Rhin supérieur sont interdépendantes, également pour ce qui est du courant électrique. Nous ne pouvons pas fermer quelque part le robinet, sans que le voisin ne s'en rende compte, c'est-à-dire que nous ne pourrions pas opérer de transition sans que les autres ne s'en aperçoivent.

La stratégie transfrontalière de 2006 contient un passage très important. A l'époque, les signataires avaient bien compris qu'il ne s'agissait pas de tout réinventer et s'étaient dit : nous avons déjà assez de cerveaux et de très bons laboratoires de recherche, mais nous devons apprendre les uns des autres, c'est-à-dire miser sur des coopérations et réunir les acteurs-clé de la politique et de l'administration, partout dans les communes, ceux des sciences, de l'économie et du monde associatif.

La coopération: c'est là le mot-clé de toutes les convergences transfrontalières. Et elle ne passe que par des personnes, pas par le papier, pas par l'Internet, pas par la télévision ou la radio. C'est pourquoi je suis particulièrement heureux de ce qu'il ait été possible, conjointement avec la commission « protection du climat » de créer après 2006 une antenne de coordination à Kehl pour s'occuper du sujet des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Et l'on a déjà pu constater qu'en misant sur le réseau énergétique TRION de la RMT, l'on avait misé sur le bon cheval. Grâce à deux postes à Kehl et à un petit bureau, nous avons déjà pu obtenir de bons résultats qui n'auraient pas été possibles autrement. En effet, les commissions de la Conférence du Rhin supérieur fonctionnent selon le principe du volontariat d'une activité exercée à titre secondaire. Mais pour le développement et la mise en place d'un réseau énergétique performant, il faut des personnes exerçant à titre principal. Or, le programme Interreg peut s'appuyer sur de nombreuses collectivités de droit public.

Mais même TRION requiert plus de deux personnes pour fonctionner. Nous avons commencé maintenant à créer ce qu'on appelle un intercluster et à connecter entre eux des clusters transfrontaliers. Nous avons le Pôle Alsace Energivie qui est très fort et qui a été doté de moyens non négligeables par l'Etat français. Nous avons d'autres clusters dans le pays de Bade comme Energieforum Karlsruhe, Freiburg Cluster Green City et Strategische Partner für den Klimaschutz (*Partenaires stratégiques pour la protection du climat*), mais également en Suisse comme, par exemple, inet-Basel. Ensemble nous serons encore plus forts et je voudrais, sur l'exemple d'un projet, vous donner une idée de tout ce qui se prépare (diapos 12 et 13). Un des projets Interreg s'est fixé comme but de faire une analyse du marché pour évaluer le potentiel du marché de la réhabilitation des bâtiments dans l'espace du Rhin supérieur. De concert avec le Pôle Alsace Energivie, Strategische Partner für den Klimaschutz et les services administratifs des cantons de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne (le canton du Jura envisage de participer aussi), il s'agit de déterminer le potentiel du marché afin de disposer d'une base pour de plus amples mesures qui bénéficieront en définitive aussi à l'économie, surtout à l'artisanat, en l'occurrence aux technologies du bâtiment.

Un autre projet est celui d'un sondage d'opinion auprès des consommateurs portant sur les bâtiments de consommation énergétique presque nulle dans le bassin du Rhin supérieur. Nous constatons que de nombreuses mesures – y compris celles qui constituent déjà des modèles de réussites depuis des décennies et qui profitent des programmes d'aides – gagneraient à être optimisées. Pourquoi certains investisseurs ne se lancent-ils pas? Ce n'est pas toujours une question d'argent, mais aussi peut-être d'attitude. C'est une question que l'on se propose d'aborder maintenant de manière transfrontalière afin d'analyser le comportement des maîtres d'œuvre, des propriétaires de bâtiments.

Par ailleurs, il existe un suivi technologique pour la construction durable. Ainsi, à l'université de sciences appliquées de Muttenz (Bâle-Campagne), nous avons un pôle de compétences

où une société cleantech de Bâle a l'intention de soutenir principalement des laboratoires de recherche dans le domaine de la génétique végétale appliquée aux bâtiments ainsi que des firmes proposant des produits et des projets innovants en la matière. Un grand marché s'ouvre donc dans ce domaine. Les trois projets que j'ai cités sont en cours de réalisation. Parmi les projets futurs, je citerai celui sur le tourisme spécialisé dans le bassin du Rhin supérieur, les *visites vertes* transfrontalières (consistant à amener des personnes intéressées sur les lieux pour qu'elles puissent se rendre compte de leurs propres yeux de ce qui se fait) et une étude transfrontalière sur le potentiel des énergies renouvelables.

Dans le domaine de l'efficacité énergétique des bâtiments, la série trinationale de séminaires, qui se trouve en phase finale, est un modèle à succès. Il s'agit de cinq cours avec une participation transfrontalière qui connaissent un succès fantastique. Nous avons même une longue liste d'attente. Des artisans, des architectes, et des personnels des bureaux d'études techniques venus de nos trois pays y ont pris part, bien que certains cours se soient tenus à Strasbourg ou à Karlsruhe. Cette formation est tout à fait essentielle, car nous ne saurions réussir qu'avec du personnel qualifié.

En conclusion, je vous montrerai encore les manifestations qui ont eu lieu. Vous voyez que TRION soutient et organise aussi celles-ci. Nous avons déjà traité certains thèmes. L'un de ces thèmes portait sur le bois. En novembre 2011 un forum de la construction durable dans la région du Rhin supérieur s'est tenu à Bâle et en mai 2012, à Fribourg, le Forum de la géothermie dans le Rhin supérieur, que Mme SCHÄFER, en tant que présidente du gouvernement du Land, avait ouvert.

Je pense avoir pu vous montrer par cet aperçu que l'on est déjà actif, mais qu'il reste encore beaucoup à faire. Et qu'il est important, surtout lorsqu'il est question d'énergies renouvelables, de rassembler les acteurs autour d'une table. Les entreprises assurant la fourniture en énergies sont également requises. On ne saurait y arriver sans elles.

#### **M. HERSBERGER:**

Je ne voudrais pas clore cette série d'exposés sans remercier les intervenants. Je n'ai rien apporté qui soit en rapport avec la production ou les économies d'énergie. Je voudrais rappeler que nous connaissons encore d'autres priorités. C'est pourquoi j'ai le plaisir de remettre aux orateurs, en guise de remerciements pour leur travail, cet ouvrage illustré de photographies sur la *Petite Camargue alsacienne*, notre joyau naturel à quelques 10 ou 15 mn d'ici, sur le sol français.

Nous arrivons maintenant aux travaux des commissions. Je prie les présidents des commissions de bien vouloir nous faire chacun son rapport.

## **7. Travaux des Commissions – nouveaux projets de résolutions**

### Commission économie et marché du travail:

#### **M. Peter BRODBECK:**

Monsieur le président, mesdames et messieurs, l'abandon du nucléaire, projeté et entretemps mis en œuvre, de même que les inquiétudes du monde économique concernant d'éventuels black-out ou des pénuries en matière d'énergies ont conduit notre commission « Economie et marché du travail » à consacrer une réunion à ce sujet. Nous sommes bien conscience que dans la concurrence entre les régions métropolitaines, le fait de pouvoir assurer à long-terme la couverture des besoins en énergies constitue un avantage économique de taille. A la lumière des développements actuels dans ce secteur, cela tend même à devenir un facteur important dans les décisions des entreprises.

Une consultation des résolutions adoptées jusqu'à présent a montré que la commission « agriculture et environnement » se penche déjà depuis des années sur ce sujet, ce qui nous a conduit à inviter cette commission à une réunion commune. Il nous paraissait également



important de disposer d'une analyse des besoins futurs en énergies et de leur exploitation sous l'angle de la profession, compte tenu des nouvelles conditions politiques. Nous avons pu inviter M. Christoph TIMPE chef du département énergie & protection climatique de l'Öko-Institut de Fribourg en Brisgau et notre intervenant de ce matin, M. Alberto ISENBURG. En ma qualité de président, il m'importait aussi de montrer sur un exemple pratique et encore peu connu tout ce qui est possible dans le domaine des énergies renouvelables. C'est une des raisons pour lesquelles nous avons tenu notre réunion du 19 mars à Schöffland dans le canton d'Argovie, car nous avons pu visiter à cet endroit une centrale hydroélectrique à tourbillons.

La transition énergétique, écueil ou opportunité ? Les présentations et la discussion qui a suivi ont montré que la transition énergétique était possible dans les années à venir et que, dans le bassin du Rhin supérieur, elle pouvait également être considérée comme une chance à saisir. Mais aussi que, sur cette voie, il reste encore des obstacles à éliminer. Conformément au mandat de la commission, le projet de résolution a donc mis l'accent sur les besoins de l'économie. Il existe un important potentiel dans le domaine de la réhabilitation énergétique de bâtiments, ce qui signifie un grand marché pour les PME. Nous souhaiterions ici une activité de conseil bien développée et une mise en réseau accrue entre les autorités régissant les autorisations, dans le but d'harmoniser les conditions générales de part et d'autre de nos frontières et de créer un instrument de qualification et de certification du côté de l'offre.

L'exploitation principale des énergies renouvelables se déroule principalement au sud, avec des installations photovoltaïques ou dans le nord de l'Allemagne et la côte de la mer Baltique avec des parcs d'éoliennes. L'énergie ainsi produite doit pouvoir être acheminée vers nous et aussi emmagasinée. Nous souhaiterions que l'on porte davantage d'attention à la capacité de distribution, à la compatibilité ainsi qu'à la promotion et au développement de capacités de stockage, que ce soit par le développement de centrales de pompage-turbinage ou par de nouvelles technologies. Dans le bassin du Rhin supérieur, nous décelons un potentiel pour ces dernières dans le domaine du stockage électrodynamique ou par air comprimé. La coopération au niveau des universités et de la recherche s'avère également importante à cet égard et doit être développée.

Le marché des énergies alternatives et des solutions décentralisées ne cesse de se développer. Notre commission a pu s'en rendre compte sur place, grâce à l'exemple de la centrale hydroélectrique à tourbillons qui est une technologie nouvelle. Dans le cas de ces nouvelles technologies, il importe de déterminer le rapport entre les bienfaits apportés et l'impact sur l'environnement, et de peser le pour et le contre. Là aussi, la politique est appelée à définir de nouvelles conditions-cadre et les pratiques en matière d'évaluations et d'autorisations doivent s'accélérer.

Selon le scénario retenu, nous ne pourrions peut-être pas nous passer de construire des centrales de cogénération. Il conviendra, dans ce cas, de veiller aux compensations et aux différences dans la manière de gérer les émissions de CO<sub>2</sub> dans nos trois pays, afin de trouver des solutions transfrontalières.

Et enfin, avec le réseau énergie-climat TRION, nous disposons d'un bon atout dans notre région. Il s'agit de faire connaître davantage cette prestation auprès du public, comme aussi de mieux l'informer sur les aspects positifs des énergies renouvelables.

Se fondant sur les résultats de la commission économie et marché du travail, la commission agriculture et environnement a élaboré sa propre résolution. À la demande du Bureau, ces deux résolutions ont été fusionnées en une seule, que nous vous soumettons aujourd'hui pour approbation. Je puis adhérer à cette résolution, en soulignant toutefois qu'elle a été ramassée du point de vue de son contenu et, que, par conséquent, elle ne contient peut-être plus tous les aspects du projet de résolution de notre commission. Il m'importe cependant de souligner que, dans toutes ces réflexions sur la transition énergétique, l'énergie n'est pas à considérer comme un facteur de localisation défavorable sur le plan économique. Par le biais

de ses décisions, la politique doit donner confiance à l'économie afin que celle-ci sache qu'à l'avenir elle continuera de disposer d'énergies suffisantes et compétitives. C'est aussi le souhait de notre commission, et vous le retrouvez en ce sens dans le texte de la résolution sur laquelle nous allons voter aujourd'hui.

#### Commission agriculture et environnement:

##### **M. Daniel HOEFFEL:**

Monsieur le président, mesdames et messieurs, la commission environnement et agriculture, conformément à sa vocation, s'est préoccupée, au cours de sa dernière séance, d'une part du problème de la diversification énergétique qui vient d'être évoqué – et nous nous sommes en particulier préoccupés de la présentation et de l'information sur le réseau TRION d'une part – et le domaine du photovoltaïque Rhein-Solar d'autre part. Ces préoccupations sont incluses dans le projet de résolution que l'autre président va vous présenter tout à l'heure.

L'autre sujet de préoccupation depuis deux ans est celui qui concerne les droits de plantation de la vigne dans la région du Rhin supérieur et, tout à la fois, avec une préoccupation commune, le vignoble suisse, badois, du Palatinat et alsacien. Pourquoi avons-nous été amenés à nous exprimer pour la troisième reprise sur ce problème des droits de plantation dans la vigne ? D'une part, parce qu'il s'agit d'un problème urgent et, d'autre part, parce qu'il s'agit d'un problème d'une grande importance qui va bien au-delà de la viticulture. C'est urgent! Deux résolutions adoptées en 2010 et 2011 nous ont permis d'exprimer une position unanime pour réaffirmer à travers nos résolutions la volonté de maintenir une viticulture de qualité dans le Rhin supérieur. Et nous estimons devoir vous proposer aujourd'hui pour affirmer toute la solennité de notre prise de position, de vous présenter une déclaration solennelle allant dans le même sens. Car si d'ici la fin de l'année 2012 la situation ne devait pas changer au niveau européen, la suppression des droits de plantation de la vigne prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

C'est également, non seulement un problème urgent, mais aussi un problème important. Important, parce qu'il y va de l'image de marque de l'ensemble de notre région du Rhin supérieur. La remise en cause des droits de plantation de la vigne touche à la fois à la politique d'aménagement du territoire de notre région, à la politique de l'environnement, à la politique du tourisme. Et la recherche d'une production de qualité doit, de ce fait, être absolument réaffirmée parce que, il y va, je le répète, de l'image de marque du Rhin supérieur.

A travers la déclaration solennelle que nous vous proposons tout à l'heure, il s'agit d'agir d'une manière concrète. Il faut qu'avant la fin de cette année 2012 il y ait une proposition de la Commission Européenne allant dans notre sens. Il faut qu'il y ait un vote du Parlement Européen à la majorité qualifiée, il faut qu'il y ait, en troisième lieu, le vote, également à une majorité qualifiée, du Conseil des ministres. En clair, il faut que 14 états-membres et 255 députés européens se prononcent en faveur de la position que nous exprimons et que nous ne sommes pas seuls à exprimer. D'ores et déjà, 16 états-membres sont d'accord. Mais il nous manque une quarantaine de députés européens pour que la majorité qualifiée requise soit obtenue. Lors de notre dernière réunion du Bureau du Conseil Rhénan, notre collègue, M. Charles BUTTNER, avait proposé que cette question figure également à l'ordre du jour de la rencontre avec le pilier politique de la Région Métropolitaine du Rhin supérieur et les Eurodéputés, rencontre qui doit se tenir le 10 septembre 2012.

Vous voyez donc qu'à travers l'approbation de notre résolution solennelle, à travers la réaffirmation unanime d'une position claire sur le maintien des droits de plantation, à travers le travail que nous accomplissons auprès de tous les niveaux européens (Parlement, Commission et Comité des ministres), nous tenons à réaffirmer notre volonté de rester vigilants jusqu'au bout. Et c'est dans cette espérance d'un résultat positif que nous souhaitons que le projet de déclaration solennelle proposé tout à l'heure à propos des droits de plantations de la vigne puisse recueillir de votre part un très large, voire un assentiment unanime.

## Commission aménagement du territoire et transports:

### **M. Jürgen BÄUERLE:**

Madame la présidente du Regierungspräsidium de Fribourg, monsieur le président du gouvernement du canton de Bâle-Ville, monsieur le président de l'association de communes, monsieur le président, j'ai le plaisir de vous informer sur le contenu de notre dernière réunion du 16 mars. Nous nous sommes principalement entretenus de trois sujets. D'une part, notre programmation commune dans le cadre du RheinPorts Bâle-Mulhouse-Weil et, d'autre part, nous avons longuement parlé du sujet des embouteillages de poids-lourds à la frontière germano-suisse. Et troisièmement, chère madame SCHÄFER, nous avons, bien entendu, évoqué la coopération en matière d'aménagement du territoire et de l'espace entre la Conférence du Rhin supérieur et le Conseil Rhénan.

En ce qui concerne le premier point, nos planifications communes dans le cadre du RheinPorts Bâle-Mulhouse-Weil, nous avons entendu un rapport très intéressant de M. Peter HADORN, le directeur du port rhénan de Bâle. Il nous a fait état de l'existence d'une communauté de travail et annoncé que l'on était en bonne voie de faire coopérer étroitement les trois ports. Le but à longue échéance serait d'établir un port trinational. Nous avons décidé de nous pencher sur ce sujet lors de notre prochaine réunion du 12 octobre. Nous examinerons aussi la question de savoir s'il convient d'adopter une résolution pour soutenir ce projet et s'il serait judicieux d'inclure également le port de Strasbourg-Kehl. Je pense, monsieur FENRICH, que nous devrions également creuser cette idée avec Karlsruhe.

Le deuxième point, qui concerne les embouteillages de poids-lourds à la frontière germano-suisse, présentait deux thématiques. D'une part, il y avait l'idée de notre député au Landtag, M. Josef FREY, concernant la réactivation éventuelle du parking, à savoir l'ancien site douanier d'Ottmarsheim. Dans ce contexte, M. DREFFORT(?), le chef du bureau de la circulation à la préfecture d'Alsace, nous a dit qu'il y avait déjà des réflexions en cours sur la possibilité d'utiliser Ottmarsheim comme parking de poids-lourds. Une étude préalable serait engagée. Nous sommes convenus d'attendre les résultats de cette étude avant de travailler sur l'ensemble de cette problématique sous l'angle des infrastructures et, si possible, – et si nécessaire – d'adopter une résolution. A cet égard, c'est avec beaucoup d'intérêt que nous avons appris aussi de M. ENGI, le directeur de l'arrondissement des services douaniers de Bâle, que l'on est en train d'introduire une nouvelle procédure pour accélérer les formalités de douane de la circulation de transit. Cette procédure s'appelle TRANSITO. Là aussi, les choses seraient en bonne voie et donc, nous aimerions simplement ne pas les perdre de vue : d'un côté, le problème du parking et, de l'autre, celui de l'optimisation technique. Si grâce à notre appui et celui du Conseil Rhénan, notre commission pouvait induire un changement durable, je pense que beaucoup de gens, ici dans la région, nous en seraient reconnaissants, jusqu'aux conducteurs de poids-lourds eux-mêmes. Et les considérations pour l'environnement ne devront pas être oubliées au passage.

Et finalement, nous avons mis en œuvre la décision prise lors de notre dernière séance plénière, le 21 novembre, en intensifiant notre coopération dans le domaine de l'aménagement du territoire et de l'espace. Nous étions très contents de ce que M. Martin KOLB (président du groupe de travail aménagement du territoire de la Conférence du Rhin supérieur et directeur de l'Office d'aménagement du territoire de Bâle-Campagne) était des nôtres. Nous avons obtenu beaucoup d'informations utiles. Il est prévu que nous adoptions une convention sur les objectifs, si possible l'année prochaine, afin de disposer d'un fil conducteur, non seulement pour savoir comment institutionnaliser en matière d'aménagement du territoire et de l'espace, mais aussi afin de pouvoir mieux travailler ensemble dans une réelle continuité et durabilité.

Le 12 octobre, lors de notre prochaine réunion, nous nous pencherons sur proposition de M. Roland AGUSTONI, parallèlement aux points évoqués, sur la thématique du tunnel du Wisenberg. J'ai l'intention de remettre le sujet de la liaison ferroviaire de la vallée du Rhin,

Rheintalbahn Code 24, à l'ordre du jour. Et nous devrions présenter également l'étude en cours sur le thème des franchissements du Rhin dans son état d'avancement – lesquels sont nécessaires et où, sujet qui était débattu la semaine dernière au sein de la commission de plan de l'Association de planification de la région Rhin supérieur centre. Le but est d'examiner ce que nous devons faire entre Rheinau-Gambsheim et Lauterbourg et de voir s'il existe un besoin.

Commission culture, jeunesse et éducation:

(Mme Barbara SCHLEICHER-ROTHMUND: excusée)

**Mme Helen SCHAI:**

Monsieur le président, mesdames et messieurs, notre commission s'est réunie le 16 avril au Centre de prestations de services pour le monde rural, situé à Neustadt an der Weinstraße en Rhénanie-Palatinat. Le thème principal de la réunion était la formation en viticulture dans l'espace du Rhin supérieur. Le lieu et la date de notre réunion étaient en rapport avec le fait que, dans le Centre de prestations de services pour le monde rural de Neustadt on inaugure, ce semestre, le premier cursus de baccalauréat universitaire (*Bachelor*) « Viticulture et œnologie » de ce genre en Allemagne. L'objectif du thème « formation à la viticulture dans l'espace du Rhin supérieur » a consisté à mettre en lumière la manière dont chacune des régions du bassin rhénan a réglé la question de cette formation et ce que nos régions peuvent apprendre les unes des autres.

Le directeur des études de ce nouveau cursus, M. le professeur Ulrich FISCHER, nous a présenté cette nouvelle filière ainsi que la formation à la viticulture en Rhénanie-Palatinat; le directeur du lycée agricole de Rouffach, M. Daniel NUSSBAUMER, nous a donné un aperçu de la formation en Alsace; M. Walter DEPPELER, membre du Conseil Rhénan et viticulteur du canton d'Argovie, nous a donné un aperçu de la formation suisse en viticulture; et le président du groupe de travail agriculture de la Conférence du Rhin supérieur, M. Dieter BLASS, des autorités du district de Fribourg, a parlé de l'organisation au Bade-Wurtemberg et, de ce fait, déjà traité en partie ce qui a fait l'objet de nos délibérations.

Les résultats de ces consultations sont résumés dans la résolution sur la formation en viticulture dans l'espace rhénan. La recommandation souligne en particulier l'importance de la viticulture et de la filière viti-vinicole pour l'espace du Rhin supérieur ainsi que son développement ultérieur en insistant sur la signification d'une formation qualifiée reconnue afin d'assurer la qualité de la viticulture. Je n'entre pas dans le détail des différents points de cette résolution ; je suppose que vous l'avez étudiée avec attention et que vous avez vu combien ils sont divers. La commission culture, jeunesse et éducation recommande l'adoption de cette résolution. Elle recommande aussi que, parallèlement aux représentants de l'exécutif de la région du Rhin supérieur, les coordonnateurs des piliers sciences et politique se penchent sur cette résolution, afin de saisir les occasions offertes par les nouvelles structures de la coopération du Rhin supérieur.

## **8. Nouveaux projets de résolution du Bureau**

**M. HERSBERGER:**

Au total, six résolutions, soutenues à l'unanimité par le Bureau, nous ont été présentées. J'ai appris que pour l'une de ces résolutions il pourrait y avoir des voix contraires. C'est chose rare, mais cela arrive. J'ai donc jeté un coup d'œil à nos statuts. Sur le plan formel, le Conseil Rhénan prend en principe ses décisions à l'unanimité. Lorsque cela n'est pas possible, il prend ses décisions avec une majorité de 2/3 des présents, mais au moins de la moitié de ses membres.

Je donne maintenant la parole à Mme STÖRR-RITTER qui va nous parler de la résolution concernant le soutien à accorder à la mise en service de la ligne tram-train Mulhouse/Müllheim.

**Mme Dorothea STÖRR-RITTER:**

Monsieur le président, les discussions avec le ministre des transports du Bade-Wurtemberg ont eu lieu et ont, en fait, conduit à un résultat positif. Le ministère des transports doit toutefois s'entendre auparavant avec le ministère des finances, selon ses propres dires. Il faudra encore se servir de certaines marges de négociation. Je ne les connais pas très bien. Je sais seulement que le cercle (*Landkreis*) doit être impliqué, parce que le résultat doit justement mener à une solution commune, qui touchera le cercle sous un certain aspect, au niveau de l'exploitation. En ce sens, l'affaire n'a pas encore abouti. Elle est en bonne voie et j'ai bon espoir, mais je plaide que l'on adopte cette résolution telle qu'elle est actuellement, pour bien faire comprendre son importance une fois de plus.

**M. HERSBERGER:**

Le Bureau a été saisi d'une demande, à l'initiative de M. RICHERT, intitulée « Fermeture du Consulat d'Allemagne à Strasbourg et l'a adoptée. Je voudrais le prier de bien vouloir nous dire rapidement de quoi il s'agit.

**M. Philippe RICHERT:**

Nous avons appris – et c'est par la Presse que nous l'avons appris – que la République Fédérale d'Allemagne a décidé de fermer le Consulat d'Allemagne à Strasbourg. Cela concerne environ 50 000 citoyens allemands domiciliés dans le Grand Est de la France. C'est évidemment la population allemande la plus importante qui soit prise en charge au niveau d'un Consulat en France. Si ce Consulat devrait fermer, cela voudrait dire que les ressortissants qui habitent à Strasbourg et qui habitent évidemment dans cette région du Grand Est de la France seraient amenés à s'adresser dorénavant directement à Paris. C'est, bien entendu, pour les ressortissants concernés, un changement notable. C'est en même temps un signal très défavorable qui est donné par le pays sur l'orientation de la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin supérieur au moment où on commence à donner corps à cette notion et en même temps au moment où on commence la commémoration et les célébrations du Traité de l'Elysée.

C'est pour toutes ces raisons que nous avons, bien sûr, saisi d'abord la Chancelière. J'ai saisi aussi le ministre des Affaires étrangères français pour qu'il intercède, pour demander aux autorités allemandes de revenir sur cette décision. Je sais que la même démarche a été faite par le Maire de Strasbourg, bien entendu, pour rappeler l'attention sur les conséquences d'une telle décision. Voilà ce que je souhaiterais redire en souhaitant également que cette résolution qui a été présentée au Bureau puisse être soutenue en demandant qu'il puisse être trouvé une solution qui ne mette pas en danger ce Consulat de Strasbourg. Voilà, Monsieur le Président, les informations sur ce projet de résolution que j'ai l'honneur de présenter à l'assemblée.

**M. HERSBERGER:**

Pour finir, la résolution « Raccordement ferroviaire de l'EuroAirport ». Elle a été conçue très récemment. Vous l'avez peut-être entendu, des promesses de financement ont été relativisées. Mais je voudrais ici donner la parole à Willi STAECHELE.

**M. Willi STAECHELE:**

Monsieur le président, chers collègues, nous avons été réveillés en sursaut par la lettre d'un directeur du ministère des transports de Stuttgart. Une lettre disant que l'accord de participation au financement – qui avait déjà été accordé –, allait probablement être retiré ou relativisé. Je pense que nous tous qui connaissons les antécédents, savons que c'est un mauvais signal au mauvais moment. Nous avons travaillé longtemps à obtenir un accord dans une affaire que nous estimons d'une importance existentielle en ce qui concerne les infrastructures de l'espace rhénan. Et nous nous étions encouragés, motivés les uns les autres dans cette affaire. Je ne vous cache pas qu'à l'époque, j'étais fier moi aussi du résultat.

Notre collègue RAU nous avait transmis la nouvelle à l'époque, en soulignant particulièrement l'importance de l'EuroAirport. Sur 5 millions de passagers, 20% viennent tout de même du côté allemand. Et qui sait ce que représente l'EuroAirport, en plus, en tant que site économique. Bref, nous soutenions ce projet, en sachant que c'est une bonne chose que de donner son appui quand on a seulement à assurer une partie du financement. Nous voulions donc encourager nos amis français, qui assument une charge plus élevée. En un mot, je tiens cela pour une bêtise absolue de notre part, donc de la part des Allemands, de remettre cela en question maintenant. Et c'est pourquoi le conseil Rhénan doit donner son avis. D'où cette résolution que je vous prie de bien vouloir adopter.

**M. HERSBERGER:**

Vous avez entendu les explications concernant les six résolutions qui nous sont présentées. Si quelqu'un d'entre vous a encore une question ou souhaite s'exprimer, c'est le moment

**M. Josef FREY:**

Monsieur le président, chers collègues, je voudrais m'exprimer sur la résolution « Raccordement ferroviaire de l'EuroAirport » et vous remercier de me permettre de prendre la parole.

Le Land du Bade-Wurtemberg – et son ministre-président, M. KRETSCHMANN depuis qu'il est en fonction– cultive des échanges étroits avec la Suisse et la France. Les contacts variés des autorités du Land avec M. RICHERT, récemment encore avec Mme BAUER où j'étais présent personnellement, montrent clairement qu'il s'agit d'une préoccupation importante pour ce nouveau gouvernement du Land. La coopération transfrontalière occupe une place importante en son sein.

Toutefois, pour pouvoir juger de la résolution que nous avons sous les yeux, il est nécessaire de connaître les tenants et les aboutissants qui ont motivé la décision des autorités du Land de ne pas soutenir financièrement ce projet de 220 millions. Ce n'était certes pas une décision facile, vous pouvez m'en croire et cela ne l'est toujours pas. Les 10 millions d'euros proposés en 2009 par M. OETTINGER, ministre-président à l'époque, étaient proposés sous certaines conditions déjà à ce moment-là et par la suite également. Son successeur, M. MAPPUS voyait déjà poindre la nécessité d'un refus en 2010 pour les autorités du Land et il est cité le 10.07.2010 dans la Badische Zeitung: « On n'y arrivera pas pour le moment. » M. RAU a rectifié cela par un courrier dix jours plus tard, mais on voyait déjà à l'époque qu'un financement ne serait envisagé que sous certaines conditions et que le ministre-président lui-même avait des incertitudes, lesquelles ont dû être corrigées après-coup par son ministre d'Etat.

Après le dernier changement de gouvernement au Bade-Wurtemberg, nous avons constaté en faisant nos comptes que le budget du Land, qui est de l'ordre d'environ 39 milliards d'euros, accusait un déficit structurel de 2,5 milliards d'euros. Pour ne citer qu'un exemple –, car il y en aurait beaucoup: Nous devons verser au moins 250 millions supplémentaires chaque année pour pouvoir payer les retraites de nos fonctionnaires en 2020. Et en 2020, tous les Länder allemands se verront imposer le « frein aux dépenses » qui nous interdira les crédits nets. Voilà la situation dans laquelle le Bade-Wurtemberg se trouve aujourd'hui; nous sommes obligés de faire des économies dans tous les domaines afin d'être en mesure de présenter un budget qui réponde aux critères de la bonne gouvernance. Le nouveau gouvernement a repris le projet de ce raccordement ferroviaire pour l'examiner avec bienveillance. Mais un financement n'est vraiment pas possible. Nous ne voulons pas promettre des fonds et donner notre accord quand ces fonds ne sont pas prévisibles au budget ; c'est aussi une question de bonne gouvernance et d'honnêteté.

Tout cela a fait qu'en mars 2012, le gouvernement du Land, conjointement avec le ministère des transports, a fait connaître sa décision à l'exploitant de l'aéroport. Et le 30 avril, notre ministre-président, M. KRETSCHMANN, l'a confirmée à des représentants de cantons à Berne. Vous savez, en ce qui me concerne, toute l'importance que j'attache à la coopération transfrontalière depuis des décennies. Le fait que nous puissions constamment nous

échanger sur les sujets les plus importants qui nous préoccupent, la bonne volonté dont nous faisons preuve pour trouver des solutions et des compromis de même que la compréhension dont nous nous avérons capables pour la situation d'autrui, constituent le fondement d'une coopération respectueuse et honnête dans notre région trinationale. C'est pourquoi je fais appel à votre compréhension pour ma motion de barrer les points 5 et 6 de la résolution. Mes collègues et moi pourrons alors donner notre approbation sans problème, mais sans cela, nous serions contraints de refuser cette résolution.

**M. HERSBERGER:**

Il semble donc que cette résolution soit pour le moins contestée. Sans même me concerter avec mes collègues du Bureau, je pars de l'idée que cette résolution n'aurait plus guère de sens si les points 5 et 6 étaient supprimés.

**M. Helmut RAU:**

Monsieur le président, chers collègues, c'est toujours un peu gênant lorsque les dissensions internes d'un coin de la région du Rhin supérieur se retrouvent jusque dans cette assemblée. Il semblerait toutefois qu'on ne puisse pas l'éviter tout à fait. Je voudrais pourtant m'interdire de faire ici des commentaires détaillés sur la politique budgétaire de notre Land et de son gouvernement, bien que ce soit ce qui vient de se produire à l'instant. Voyez simplement les ordres de grandeur. C'est une affaire de 10 millions. Le budget du Land est de 39 milliards. Cela suffit à chacun pour comprendre toute l'importance de ces 10 millions pour le budget du Land. Si nous considérons ensuite que, comparé au financement à moyen terme d'il y a trois ans, nous avons 5 milliards de recettes en plus, c'est une question de bonne volonté. Et c'est pourquoi, nous devrions nous serrer les coudes dans la région du Rhin supérieur. En ce qui concerne l'aéroport de Bâle-Mulhouse, il n'était jamais acquis que nous arriverions au point d'être en mesure, premièrement, de participer à la conception du projet et, deuxièmement, que le côté allemand serait prêt à verser également une contribution.

C'était Rolf BÖHME, le maire de Fribourg, qui avait poussé beaucoup d'autres personnes, et qui – je m'en souviens – avait vraiment insisté auprès du ministre-président, Erwin TEUFEL. Et ensuite, tous dans l'espace du Rhin supérieur – certes, votre groupe politique n'y participait pas encore à l'époque, mais sinon tous les autres – toutes les forces politiques de la région du Rhin supérieur se sont entendus sur la signification de la contribution de l'Allemagne et sur le fait de vouloir passer un pied dans l'entrebaillement de la porte, car ce n'est pas comme si nous avions toujours été bienvenus à nous exprimer avec les autres.

Mais cela est du passé. Nous avons réussi à parler des thèmes de cet aéroport en tant que partenaires et à réfléchir ensemble sur des projets. En l'occurrence, nous avons dit que nous ferions une contribution. Notre ministre-président, M. MAPPUS avait dit à l'époque à Schopfheim, que les choses en resteraient là, que nous ne ferions pas partie de la société des exploitants. Ce n'était d'ailleurs pas un sujet de controverse. Il n'avait pas érigé en problème le fait que nous ne pouvions pas verser cette contribution au raccordement. Je m'étais rendu personnellement à l'aéroport de Bâle en ma compétence de ministre pour apporter la confirmation par écrit encore une fois, et par oral.

Et je déplore beaucoup que, peu importe pour quelles raisons, nous ne soyons plus en mesure, du côté du Bade-Wurtemberg, de continuer à soutenir ce projet central en matière de transports pour notre région commune. A mon sens, ce n'est pas seulement une question d'argent. A mon sens, c'est aussi une question politique et je vous exhorte tous dans le cas présent à ne pas accepter sans autre forme de procès les ordres de Stuttgart. Nous devrions continuer à nous comporter et à agir ici comme nous agissions toujours autrefois dans l'espace du Rhin supérieur, c'est-à-dire avec une belle part d'autonomie. Je vous exhorte dans le cas de l'aéroport à ne pas donner le signal « Faites là-bas comme bon vous semble. Nous ne sommes plus de la partie ». Au contraire, je vous serais très reconnaissants de bien vouloir formuler ensemble un soutien dans le sens de la motion.

**M. Rheinhold PIX:**

Mesdames et messieurs, monsieur le président, j'aimerais bien mieux prendre la parole sur un autre sujet comme la viticulture ou les droits de plantation, mais la situation fait qu'il est, hélas, nécessaire de dire un mot sur celui du raccordement ferroviaire de l'EuroAirport. N'ayez crainte, je n'ai pas l'intention d'entrer dans les détails de la politique budgétaire du Land de Bade-Wurtemberg. Bien au contraire, je voudrais simplement vous expliquer qu'il est réellement important pour nous de bien travailler ensemble sur le plan transfrontalier, surtout dans le domaine des infrastructures de transport. Vous en avez déjà la preuve en voyant combien nous avons de mal rien que pour la bagatelle de 500 000 euros comme le montre l'objet de la résolution Mulhouse/Müllheim avec les « baleines bleues ». Entretemps, notre Land a beaucoup, beaucoup de mal à tenir des choses qui avaient été convenues.

Ici, nous parlons d'un autre ordre de grandeur. Et nous prévoyons encore tout à fait autre chose, à savoir de tenir au niveau fédéral les engagements que nous avons pris concernant l'accord avec la Suisse sur les nouvelles liaisons ferroviaires transalpines (NEAT) et de les tenir avec l'aide du Land du Bade-Wurtemberg. A cet égard, nous n'avons pas du tout choisi la voie la plus facile. Au niveau de notre groupe politique, nous avons imposé au ministère, dirigé actuellement par le parti des verts, que nous prendrons 250 millions pour faire enfin avancer les choses et pour aboutir bientôt à un tracé convenable.

En d'autres termes, nous ne nous dérobons pas du tout à nos obligations, mais nous prenons le sujet très, très au sérieux. La différence avec le gouvernement précédent réside en ce que nous ne vous jetons pas de la poudre aux yeux, mais que nous regardons la réalité en face. Le souci de Mme STÖRR-RITTER en ce qui concerne la réalisation d'un projet de transports publics d'ici 2018, le tram-train du Brisgau, une autre bagatelle de 20 millions – un projet qui pourrait bien ne pas voir le jour du fait de la pénurie de moyens du Land – vous montre bien qu'il nous est d'une difficulté inouïe de maintenir des promesses de ce genre, de l'ordre de 10 millions. C'est bien pourquoi nous avons décidé de fixer nos priorités autrement.

**M. Heinz FENRICH:**

Monsieur le président, mesdames et messieurs, vous me voyez passablement surpris. Je me demande où je suis ici. Je suis ici au Conseil Rhénan. Et le Conseil Rhénan représente les intérêts de l'espace du Rhin supérieur. Sans parler de mon attitude critique vis-à-vis du Conseil Rhénan quant à la RMT, à savoir qu'il faudrait, là aussi, changer enfin quelque chose dans les rapports avec la Conférence du Rhin supérieur. Je n'ai malheureusement rien entendu à ce sujet ce matin. Mais nous sommes ici au Conseil Rhénan. Nous avons à défendre les intérêts de cet espace et non pas à faire de la politique nationale, voire à défendre le budget du Land du Bade-Wurtemberg (*Applaudissements*). Nous avons à faire entendre nos revendications. Ce que vous venez de nous exposer en tant qu'opposant à cette résolution, aurait en fait sa place au sein de la Conférence du Rhin supérieur, mais n'est pas de mise au Conseil Rhénan. Je suis déçu de constater que, dans le sillage d'un vent nouveau, il pourrait être possible dorénavant de faire entrer et de faire jouer des considérations de partis dans des instances qui, jusqu'à présent, veillaient *exclusivement* aux intérêts de la région. Vous m'en voyez très déçu.

**M. RICHERT:**

Monsieur le président, mesdames et messieurs, je voudrais sur ce sujet dire : « Un peu d'histoire ». Mon prédécesseur, Adrien ZELLER, a toujours trouvé que c'était un projet intéressant, mais pas réaliste, parce que financièrement pas supportable par la Région Alsace. Il ne s'était jamais prononcé favorablement à ce projet, parce qu'il savait que la Région Alsace aurait du mal à pouvoir le financer. Dans cette situation, il avait toujours devant les yeux la promesse des partenaires allemands et des partenaires suisses et, régulièrement, on lui disait : « Mais... les Suisses et les Allemands ont déjà voté. Cela se passe sur le territoire national français et la Région Alsace ne s'engage pas! »



Du fait de cette situation, lorsque j'ai été élu, en 2010, j'ai décidé d'apporter, par la Région Alsace, le soutien à ce projet. Aujourd'hui que la Région Alsace s'engage, que l'Etat français s'engage, j'apprends – je n'ai jamais été contacté à titre personnel, je l'ai appris – que ceux qui avaient décidé initialement étaient en train de remettre en cause leur participation.

Voilà simplement un peu d'histoire pour ceux qui, depuis une dizaine d'année, participent aux réunions transfrontalières. Je n'ai rien à dire de plus.

**M. HERSBERGER:**

Nous avons eu une discussion approfondie sur la sixième résolution. Je propose que nous empruntons une voie qui n'est pas tout à fait habituelle et que nous votions. Je prie les invités de ne pas participer.

Je demande à tous ceux qui sont contre cette résolution de lever la main: 4.

Si vous voulez vous abstenir, faites le maintenant: 3.

Que ceux qui sont pour la résolution se manifestent maintenant.

C'est une vaste majorité avec quatre voix contre et trois abstentions.

**Résolution sur le raccordement ferroviaire de l'EuroAirport:** adoptée à une vaste majorité.

J'en viens maintenant aux autres résolutions.

**Résolution sur les droits de plantations:** adoptée à l'unanimité.

**Résolution sur la formation en viticulture dans l'espace rhénan:** adoptée à l'unanimité..

**Résolution sur les opportunités à saisir en matière d'énergie dans la région du Rhin supérieur:** adoptée à l'unanimité.

**Résolution sur la ligne tram-train Mulhouse-Müllheim:** adoptée à l'unanimité.

**Résolution contre la fermeture du Consulat d'Allemagne à Strasbourg:** adoptée à l'unanimité.

Je vous remercie pour la célérité des procédures de vote.

Heinz FENRICH a évoqué la coopération entre la Conférence du Rhin supérieur et le Conseil Rhénan en disant qu'il y avait encore à faire. Je ne voudrais pas créer un nouveau point à l'ordre du jour. Mais je crois que nous pouvons dire que nous avons déjà commencé nos discussions et que nous les poursuivrons certainement à l'occasion de la prochaine séance plénière en mettant l'accent sur ces mesures.

## 9. Divers

**M. HERSBERGER:**

Avez-vous encore des thèmes de travail que vous souhaiteriez absolument voir traiter au sein des commissions et, par la suite, en plénière ? Vous savez que vous pouvez à tout moment saisir les membres du Bureau, mais ce serait l'occasion maintenant, si quelqu'un veut soulever un sujet.

Si tel n'est pas le cas, je déclare officiellement que la 29<sup>e</sup> séance plénière du Conseil Rhénan est levée et je me réjouis avec vous à l'idée de la 30<sup>e</sup> séance plénière qui aura lieu le 30 novembre dans le canton de Bâle-Campagne. Merci beaucoup! (*Applaudissements*).